

Réglementation des jeux et services de délivrance de licences

L'Autorité administrative responsable de la délivrance des licences :

- Locaux destinés aux aliments
- Alcool
- Jeux
- Sécurité
- Détaillants de cannabis
- Vapotage
- Brocanteur
- Film et vidéo

Locaux destinés aux aliments

Quelles sont les exigences?

- Demande de licence pour exploiter des locaux destinés aux aliments
- Frais
- Documentation d'appui
- Approbation de la demande
- Inspection préalable à l'ouverture

Types

Classe 3

- Épicerie
- Colporteur

Classe 4

- Restaurant
- Établissement résidentiel pour adultes

Classe 5

- Acériculteurs
- Abattoir
- Laiterie



Distillateurs et fabricants de vin

Demande de permis - fabricants de produits alcooliques

- Formulaire de demande
- Frais (100 \$ - 2500 \$)
- Examen et approbation du plan de feu (distillateur seulement)
- Licence d'accise (Agence du revenu du Canada)



Licence d'établissement spécial

- Formulaire de demande
- Frais (325 \$ - 850 \$)
- Autorisation du bureau du prévôt des incendies du ministère de la Justice et de la Sécurité publique
- Approbation du ministère de la Santé
- Autorisation de zonage
- Titre de propriété ou bail
- Plan d'aménagement
- Fiche de renseignements personnels



Coordonnées

Ministère de la Justice et de la Sécurité publique Réglementation des jeux et services de délivrance de licences

Place Marysville
C.P. 6000
20, rue McGloin
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3A 5T8

Tél. : (506) 453-7472
Télec. : (506) 453-3044
Courriel: DPS-MSP.Information@gnb.ca